

# Portrait statistique de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale

ÉDITION 2024

**CHAUDIÈRE-APPALACHES**

(RÉGION 12)



**Coordination et rédaction**

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la condition féminine en collaboration avec la Direction des communications du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Une version de ce document est disponible en ligne et peut être consultée dans la section du Secrétariat à la condition féminine : [Publications | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

**Pour plus d'information :**

Secrétariat à la condition féminine

905, avenue Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5M6

Téléphone : 418 643-9052

Télécopieur : 418 643-4991

Courriel : [scf@scf.gouv.qc.ca](mailto:scf@scf.gouv.qc.ca)

Site Web : [Quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/secretariat-condition-feminine](http://Quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/secretariat-condition-feminine)

Dépôt légal – Octobre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-98775-8 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

23-840-01\_RA12-Chaudière-Appalaches

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
---------------------	----------

---

<b>DÉMOGRAPHIE</b>	<b>2</b>
--------------------	----------

---

Population selon le groupe d'âge.....	2
Personnes immigrantes .....	3
Personnes des Premières Nations et Inuit .....	4
Familles monoparentales .....	5
Personnes vivant seules .....	6

<b>ÉDUCATION</b>	<b>7</b>
------------------	----------

---

Diplomation.....	7
Niveau de scolarité.....	8

<b>TRAVAIL</b>	<b>9</b>
----------------	----------

---

Taux d'activité.....	9
Taux d'emploi.....	9
Taux de chômage.....	9
Travail autonome .....	10
Durée réelle des heures de travail.....	11
Taux de présence syndicale.....	11
Professions exercées .....	12

<b>RÉMUNÉRATION ET REVENU</b>	<b>13</b>
-------------------------------	-----------

---

Rémunération horaire moyenne .....	13
Revenu médian après impôts.....	14
Taux de faible revenu .....	14

<b>VIOLENCE</b>	<b>15</b>
Violence en contexte conjugal.....	15
Infractions sexuelles.....	16
<b>SANTÉ</b>	<b>18</b>
Espérance de vie à la naissance.....	18
Santé perçue.....	19
Symptômes du trouble d'anxiété généralisée.....	19
Taux de suicide.....	20
Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail.....	21
<b>POUVOIR</b>	<b>22</b>
Représentation politique.....	22
<b>TRANSPORT</b>	<b>24</b>
Principal mode de transport vers le lieu de travail.....	24
<b>LOGEMENT</b>	<b>25</b>
Abordabilité du logement.....	25
<b>REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>26</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>27</b>

# LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

## TABLEAUX

---

Tableau 1. Population, selon le genre et l'âge, par MRC, Chaudière-Appalaches, 2021.....	2
Tableau 2. Nombre de personne immigrantes, selon le genre, par MRC, Chaudière-Appalaches, 2021.....	3
Tableau 3. Nombre de personnes des Premières Nations et Inuit, selon le genre, par MRC, Chaudière-Appalaches, 2021 .....	4

## FIGURES

---

Figure 1. Répartition des familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins, selon le genre, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021 .....	5
Figure 2. Proportion de personnes vivant seules, selon le genre et l'âge, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021.....	6
Figure 3. Taux de diplomation et de qualification des élèves sept ans après leur entrée au secondaire, par année scolaire, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2016-2017 à 2020-2021 .....	7
Figure 4. Plus haut niveau de scolarité atteint, personnes de 25 à 64 ans, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022 .....	8
Figure 5. Taux d'activité, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022 .....	9
Figure 6. Taux d'emploi, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022.....	9
Figure 7. Taux de chômage, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022.....	9
Figure 8. Répartition des travailleuses et des travailleurs autonomes, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2022.....	10
Figure 9. Durée réelle des heures de travail, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022 .....	11
Figure 10. Taux de présence syndicale, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022.....	11
Figure 11. Type de profession exercée, selon le genre, Chaudière-Appalaches, 2021.....	12
Figure 12. Rémunération horaire moyenne, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018 et 2022.....	13
Figure 13. Revenu médian après impôts,selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021.....	14
Figure 14. Taux de faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôts, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021 .....	14
Figure 15. Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par 100 000 personnes, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016, 2021 et 2022.....	15
Figure 16. Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021 et 2022 .....	15
Figure 17. Taux de victimes d'infractions sexuelles par 100 000 personnes, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016, 2021 et 2022.....	16
Figure 18. Répartition des victimes d'infractions sexuelles, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021 et 2022 .....	17

Figure 19. Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2014-2016 à 2020-2022 .....	18
Figure 20. Perception de l'état de santé général comme étant très bon ou excellent, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2014-2015 et 2020-2021 .....	19
Figure 21. Présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2020-2021 .....	19
Figure 22. Taux de suicide par 100 000 personnes selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018-2020 .....	20
Figure 23. Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail selon le secteur d'activité économique, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2020-2021.....	21
Figure 24. Répartition des personnes élues au poste de mairesse ou de maire aux élections municipales, Chaudière-Appalaches, Québec, 2017 et 2021 .....	22
Figure 25. Répartition des personnes élues au poste de conseillère ou de conseiller aux élections municipales, Chaudière-Appalaches, Québec, 2017 et 2021 .....	22
Figure 26. Répartition des personnes occupant un poste de gestion selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018 et 2022 .....	23
Figure 27. Principal mode de transport pour la navette de la population active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, selon le genre, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021.....	24
Figure 28. Proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un logement non abordable, selon le genre, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021.....	25

# INTRODUCTION

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité pour la société québécoise et le gouvernement du Québec. Bien que de nombreuses avancées aient été réalisées au cours des dernières décennies, des inégalités persistent dans plusieurs domaines, voire s'accroissent en situation de crise. La pandémie de COVID-19, notamment, a touché les femmes de manière disproportionnée, et ses conséquences sur l'égalité entre les femmes et les hommes se feront probablement sentir pendant encore plusieurs années<sup>1</sup>. Les enjeux en matière d'égalité peuvent varier d'une région à l'autre, par exemple en raison de différences démographiques ou socioéconomiques. Des facteurs identitaires et sociaux, comme l'âge ou le fait d'avoir immigré au Québec, peuvent également contribuer à créer des inégalités entre les femmes elles-mêmes. Le gouvernement du Québec est engagé pour l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, pour toutes les femmes, partout au Québec.

Les 17 portraits statistiques régionaux de l'égalité entre les femmes et les hommes présentent, pour chacune des régions administratives, des données ventilées selon les sexes issues de sources fiables. Ces données sont regroupées sous neuf dimensions utiles pour le suivi de l'égalité, soit la démographie, l'éducation, le travail, la rémunération et le revenu, la violence, la santé, le pouvoir, le transport et le logement. La diffusion des portraits régionaux vise à outiller les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui agissent à l'échelle régionale ainsi qu'à informer la population et les organisations de la société civile concernées. Il s'agit d'une deuxième édition révisée, mise à jour et bonifiée des portraits régionaux, publiés une première fois en 2019. La plupart des données de l'édition précédente ont été reprises dans celle-ci pour permettre de suivre l'évolution de ces indicateurs.

Cette initiative est cohérente avec le principe directeur de régionalisation des actions énoncé dans la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027](#) (Stratégie égalité), qui reconnaît l'importance de tenir compte des particularités et des défis régionaux afin de bien cibler l'intervention en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les portraits statistiques régionaux pourront notamment alimenter les travaux dans le cadre des [ententes sectorielles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes](#) en voie d'être déployées dans l'ensemble des régions administratives du Québec (Action transversale 9 de la Stratégie égalité).

Les portraits statistiques régionaux de l'égalité entre les femmes et les hommes se veulent complémentaires d'autres ressources mises à la disposition des partenaires et de la population. Notamment, la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#), développée par l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, regroupe des informations statistiques permettant une meilleure connaissance de la situation actuelle ainsi que les tendances observées dans les dernières années au Québec en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Des données ventilées représentatives d'une diversité de groupes de la population s'y trouvent également.

---

1. Pour des statistiques sur les impacts et les reculs en matière d'égalité, voir notamment : [Secrétariat à la condition féminine, Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie, mars 2021](#).

# DÉMOGRAPHIE

D'après les données du plus récent recensement national canadien (2021), la population totale du Québec compte 8 501 833 personnes : 4 299 870 femmes et 4 201 960 hommes. Plus exactement, la région de la Chaudière-Appalaches recense 215 440 femmes et 217 870 hommes. Cette région compte neuf municipalités régionales de comté (MRC), soit la MRC de L'Islet, la MRC de Montmagny, la MRC de Bellechasse, la MRC de La Nouvelle-Beauce, la MRC de Beauce-Centre, la MRC des Etchemins, la MRC de Beauce-Sartigan, la MRC des Appalaches et la MRC de Lotbinière, ainsi que la Ville de Lévis. La superficie de la région de la Chaudière-Appalaches est de 15 071,51 km<sup>2</sup>.

## POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les enfants de 0 à 14 ans représentent 16,8 % de la population totale, les personnes de 15 à 64 ans, 59,9 % de la population totale et les personnes de 65 ans et plus, près du quart (23,3 %) de la population totale<sup>2</sup>.

**Tableau 1. Population, selon le genre<sup>3</sup> et l'âge, par MRC<sup>4</sup>, Chaudière-Appalaches, 2021**

MRC	Population		0 à 14 ans		15 à 64 ans		65 ans et plus	
	F+	H+	F+	H+	F+	H+	F+	H+
L'Islet	8 630	8 970	1 195	1 220	4 785	5 185	2 655	2 565
Montmagny	11 150	11 330	1 440	1 570	6 215	6 615	3 495	3 145
Bellechasse	18 410	19 595	3 280	3 585	10 755	11 765	4 380	4 245
Lévis <sup>5</sup>	76 145	73 535	12 280	12 865	46 800	46 065	17 070	14 605
La Nouvelle-Beauce	18 680	19 310	3 590	3 895	11 295	11 905	3 790	3 510
Robert-Cliche <sup>6</sup>	9 380	9 875	1 690	1 695	5 390	5 950	2 300	2 235
Les Etchemins	8 200	8 730	1 185	1 280	4 635	5 050	2 380	2 400
Beauce-Sartigan	26 290	27 095	4 410	4 720	15 700	16 725	6 180	5 650
Les Appalaches	21 760	21 655	2 955	3 180	11 590	12 195	7 210	6 275
Lotbinière	16 800	17 785	3 155	3 395	10 080	10 895	3 565	3 490
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>215 440</b>	<b>217 870</b>	<b>35 180</b>	<b>37 410</b>	<b>127 245</b>	<b>132 350</b>	<b>53 015</b>	<b>48 115</b>

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

- Les données relatives à la population du Québec selon l'âge et le genre sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).
- Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
- Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).
- Division de recensement qui correspond au territoire équivalent de la Ville de Lévis.
- À noter que depuis juillet 2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a officialisé le changement de nom de la MRC Robert-Cliche pour celui de la MRC Beauce-Centre.

## PERSONNES IMMIGRANTES

Toujours selon les données du recensement (2021), la région de la Chaudière-Appalaches compte une proportion similaire de femmes immigrantes (4 530) et d'hommes immigrants (4 825), représentant 2,2 % de la population totale. Dans cette région, les personnes immigrantes sont surtout concentrées dans la division de recensement qui correspond au territoire de la Ville de Lévis<sup>7</sup>.

**Tableau 2. Nombre de personne immigrantes<sup>8</sup>, selon le genre<sup>9</sup>, par MRC<sup>10</sup>, Chaudière-Appalaches, 2021**

MRC	Nombre	
	F+	H+
L'Islet	65	50
Montmagny	155	130
Bellechasse	215	370
Lévis <sup>11</sup>	2 560	2 730
La Nouvelle-Beauce	315	315
Robert-Cliche <sup>12</sup>	100	105
Les Etchemins	75	115
Beauce-Sartigan	425	430
Les Appalaches	335	320
Lotbinière	280	245
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>4 530</b>	<b>4 825</b>

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

- Les données relatives à la répartition de la population du Québec selon le statut d'immigration et le genre sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).
- Le terme « immigrants » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Dans le Recensement de la population de 2021, « immigrants » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
- Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
- Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).
- Division de recensement qui correspond au territoire équivalent de la Ville de Lévis.
- À noter que depuis juillet 2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a officialisé le changement de nom de la MRC Robert-Cliche pour celui de la MRC Beauce-Centre.

## PERSONNES DES PREMIÈRES NATIONS ET INUIT

La région de la Chaudière-Appalaches compte 2 750 femmes et 2 950 hommes qui s'identifient comme membres des Premières Nations ou Inuit, soit 1,4 % de la population totale. C'est dans la division du recensement qui correspond au territoire de la Ville de Lévis qu'elles sont les plus nombreuses<sup>13</sup>.

**Tableau 3. Nombre de personnes des Premières Nations et Inuit<sup>14</sup>, selon le genre<sup>15</sup>, par MRC<sup>16</sup>, Chaudière-Appalaches, 2021**

MRC	Nombre	
	F+	H+
L'Islet	105	100
Montmagny	145	165
Bellechasse	180	200
Lévis <sup>17</sup>	940	1 000
La Nouvelle-Beauce	260	255
Robert-Cliche <sup>18</sup>	150	170
Les Etchemins	110	115
Beauce-Sartigan	380	375
Les Appalaches	225	305
Lotbinière	255	265
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>2 750</b>	<b>2 950</b>

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

13. Les données relatives à la répartition de la population autochtone du Québec selon le genre sont disponibles dans [le tableau du recensement de la population de 2021 de Statistique Canada](#).

14. Ce groupe de population comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), de Métis et/ou d'Inuit, les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits et/ou des Indiens des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et les personnes qui déclarent être membres d'une Première Nation et/ou d'une bande indienne (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

15. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

16. Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).

17. Division de recensement qui correspond au territoire équivalent de la Ville de Lévis.

18. À noter que depuis juillet 2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a officialisé le changement de nom de la MRC Robert-Cliche pour celui de la MRC Beauce-Centre.

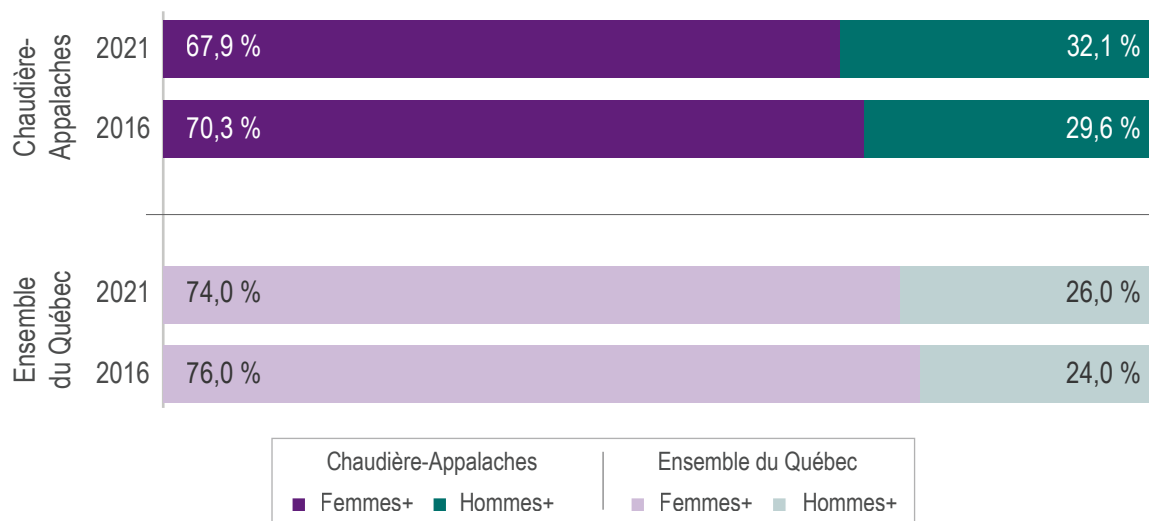
## FAMILLES MONOPARENTALES

D'après les données du plus récent recensement (2021), le Québec compte au total 220 980 familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins. Parmi ces familles, 9 910 habitent dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Les femmes de la Chaudière-Appalaches (67,9 %) sont plus souvent cheffes de ces familles monoparentales que les hommes de cette région (32,1 %). Ainsi, dans cette région, plus de deux fois plus de femmes que d'hommes sont à la tête d'une famille monoparentale. Entre 2016 et 2021, l'écart entre les femmes et les hommes de cette région a diminué de 4,9 points.

Par comparaison aux femmes de l'ensemble du Québec (74,0 %), la proportion de femmes de la région de Chaudière-Appalaches (67,9 %) à être cheffes d'une famille monoparentale est inférieure. Un écart de 6,1 points sépare les deux groupes.

**Figure 1. Répartition des familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins, selon le genre<sup>19</sup>, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021**



Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2016 et de 2021. Adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

19. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

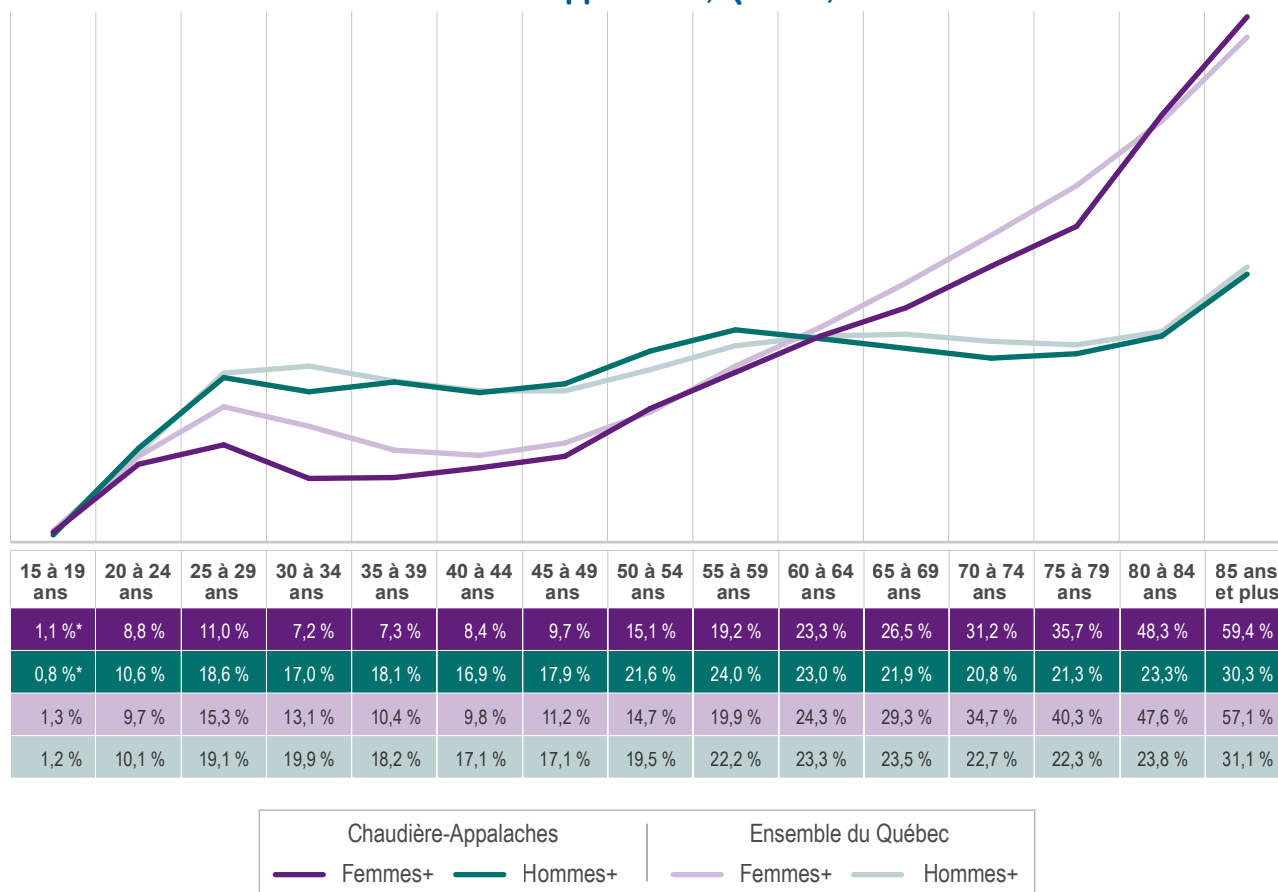
## PERSONNES VIVANT SEULES

Dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus de la Chaudière-Appalaches, une proportion similaire de femmes et d'hommes âgés de 15 à 19 ans vivent seuls (1,1 %\* contre 0,8 %\*). Un rapport d'une femme pour 0,73 homme est observé. Le même constat s'observe chez les 20 à 24 ans (8,8 % contre 10,6 %), alors que le rapport est d'une femme pour 1,21 homme.

Entre 25 et 59 ans, les femmes de cette région sont moins nombreuses que les hommes à vivre seules. En effet, les femmes âgées de 30 à 49 ans sont presque deux fois moins nombreuses que les hommes à habiter seules. Cette tendance s'inverse à partir de 65 ans, car les femmes de la Chaudière-Appalaches vivant seules sont dès lors plus nombreuses que les hommes dans la même situation.

Entre 30 et 79 ans, la proportion de femmes vivant seules semble croître plus rapidement que celle des hommes du même groupe d'âge, puisqu'à partir de 80 ans elles sont presque deux fois plus nombreuses à vivre seules, par comparaison à leurs homologues masculins de 80 ans et plus.

**Figure 2. Proportion de personnes vivant seules, selon le genre<sup>20</sup> et l'âge, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021**



\* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

20. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

# ÉDUCATION

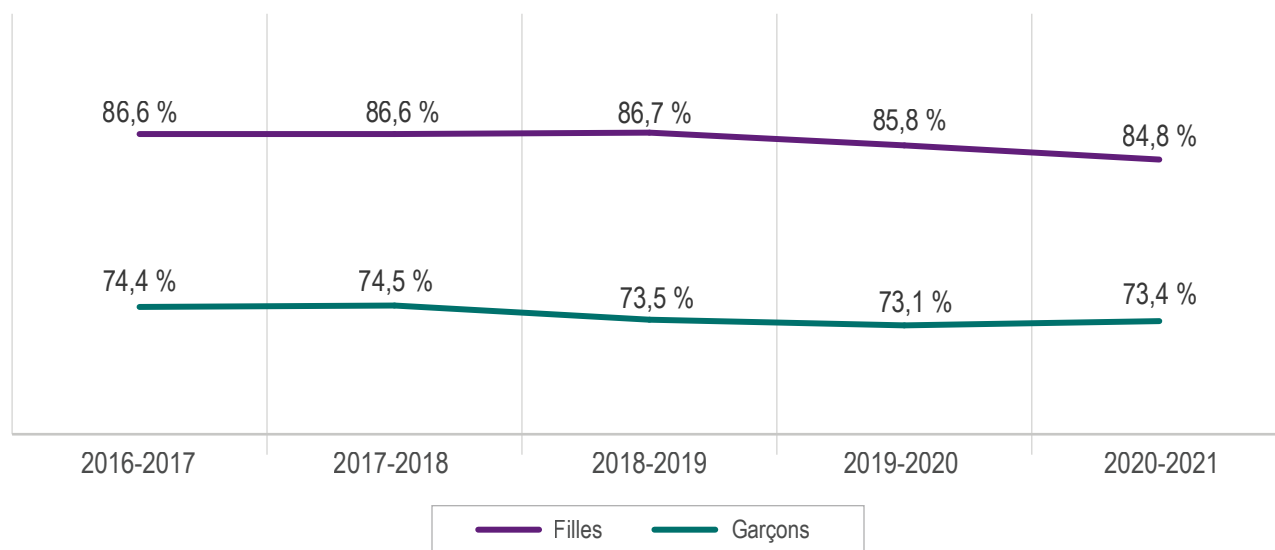
## DIPLOMATION

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2020-2021, 84,8 % des filles et 73,4 % des garçons ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept ans après leur entrée au secondaire. Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des filles est donc supérieur à celui des garçons de cette région. Un portrait similaire est observé pour les années scolaires précédentes.

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification au secondaire des filles et des garçons de la région de la Chaudière-Appalaches varie peu au cours des années scolaires présentées. À titre indicatif, l'écart était à son plus haut au cours de l'année scolaire 2018-2019 (13,2 points de pourcentage), puis il était à son plus bas au cours de l'année scolaire 2020-2021 (11,4 points de pourcentage).

En 2020-2021, le taux de diplomation et de qualification sept ans après leur entrée au secondaire des filles de la région est de 84,8 %, alors que celui des filles de l'ensemble du Québec est de 86,8 %. Un écart de 2 points est observé entre ces deux groupes. Du côté de leurs homologues masculins, le taux de diplomation et de qualification au secondaire est de 73,4 % pour les garçons de la Chaudière-Appalaches et de 77,6 % pour ceux de l'ensemble du Québec.

**Figure 3. Taux de diplomation et de qualification<sup>21</sup> des élèves sept ans après leur entrée au secondaire<sup>22</sup>, par année scolaire, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2016-2017 à 2020-2021**



Source : Ministère de l'Éducation (2023). Diplomation et qualification au secondaire (Édition 2019, Édition 2020, Édition 2021, Édition 2022).

21. Le taux de diplomation et de qualification comprend les qualifications ou diplômes obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle (Institut de la statistique du Québec. [Diplomation et qualification au secondaire](#)).
22. Proportion d'élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification du secondaire après la septième année suivant leur première inscription en première secondaire, parmi l'ensemble des élèves de leur cohorte d'appartenance. Le fait de s'intéresser au taux sept ans après l'entrée au secondaire (plutôt qu'au taux cinq ans après) permet de rendre compte de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification avant l'âge de 20 ans (Institut de la statistique du Québec. [Diplomation et qualification au secondaire](#)).

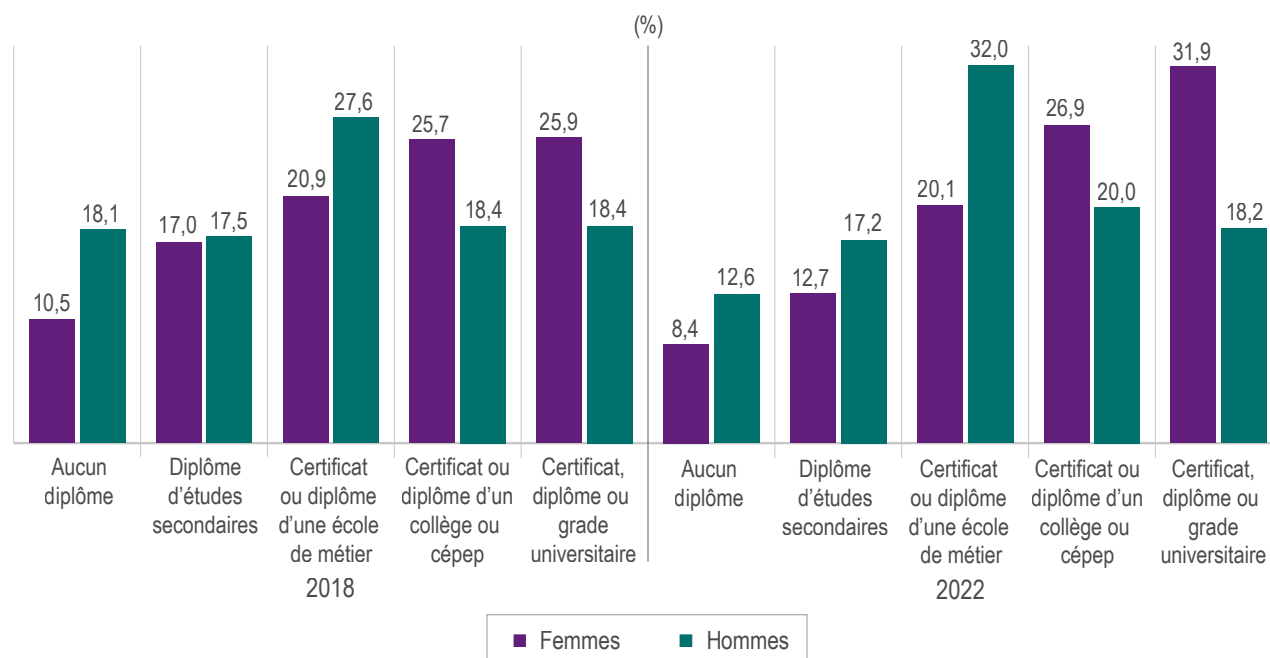
## NIVEAU DE SCOLARITÉ

Dans l'ensemble de la population de la Chaudière-Appalaches âgée de 25 à 64 ans en 2022, près d'une femme sur douze (8,4 %) ne détient aucun diplôme, ce qui est plutôt le cas de près d'un homme sur huit (12,6 %). Les femmes de cette région sont donc plus nombreuses que leurs homologues masculins à détenir un diplôme.

Pour la même année de référence, 12,7 % des femmes et 17,2 % des hommes de cette région détiennent, comme plus haut niveau de scolarité atteint, un diplôme d'études secondaires. Par ailleurs, 20,1 % des femmes et 32,0 % des hommes détiennent un certificat ou un diplôme d'une école de métier (études postsecondaires), alors que 26,9 % des femmes de la Chaudière-Appalaches et 20,0 % des hommes ont obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales. En 2022 dans cette région, près d'une femme sur trois (31,9 %) détient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, ce qui est le cas pour un peu plus d'un homme sur six (18,2 %).

Entre 2018 et 2022, les proportions de femmes et d'hommes de la région ne détenant aucun diplôme ont légèrement diminué, tout comme celle des femmes de la Chaudière-Appalaches détenant un diplôme d'études secondaires. De plus, les proportions de femmes et d'hommes détenant un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires sont demeurées stables ou ont augmenté<sup>23</sup>.

**Figure 4. Plus haut niveau de scolarité atteint, personnes de 25 à 64 ans, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

23. Les données relatives au plus haut niveau de scolarité atteint pour l'ensemble du Québec sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).

# TRAVAIL

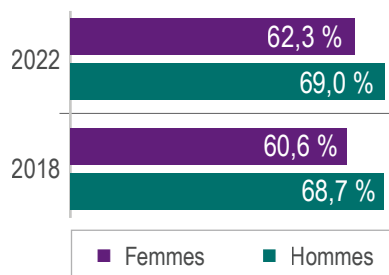
## TAUX D'ACTIVITÉ

Dans la population de 15 ans et plus de la Chaudière-Appalaches, en 2022, le taux d'activité des femmes (62,3 %) se situe en deçà de 6,7 points par rapport à celui de leurs homologues masculins (69,0 %).

Entre 2018 et 2022, le taux d'activité des femmes de cette région a augmenté de 1,7 point, alors que celui des hommes a augmenté de 0,3 point. L'écart entre les femmes et les hommes s'est donc amoindri au cours de cette période.

En 2022, le taux d'activité des femmes de la Chaudière-Appalaches (62,3 %) surpasse celui des femmes de l'ensemble du Québec (60,7 %). Un écart de 1,6 point est observé. Le constat est comparable chez les hommes, avec un taux d'activité de 67,9 % pour l'ensemble du Québec.

**Figure 5. Taux d'activité<sup>24</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**

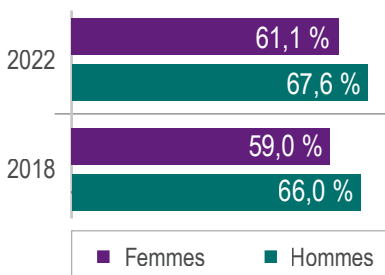


## TAUX D'EMPLOI

En 2022, le taux d'emploi des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches en âge de travailler est de 61,1 %, soit 2,1 points de plus qu'en 2018. En comparaison, celui de leurs homologues masculins est de 67,6 % en 2022, soit une hausse de 1,6 point par rapport à 2018. L'écart entre les femmes et les hommes est donc demeuré relativement stable, bien que les femmes affichent toujours un retard.

En 2022, le taux d'emploi des femmes de la Chaudière-Appalaches (61,1 %) est supérieur de 2,8 points par rapport à celui des Québécoises (58,3 %). Du côté de leurs homologues masculins, le même constat est observé, puisque le taux d'emploi des Québécois est de 64,8 %.

**Figure 6. Taux d'emploi<sup>25</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**



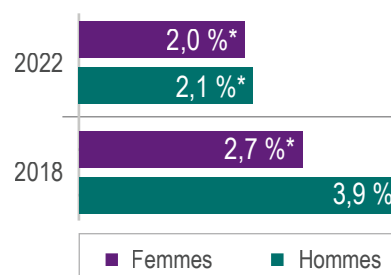
## TAUX DE CHÔMAGE

Dans la région de la Chaudière-Appalaches en 2022, le taux de chômage des femmes en âge de travailler est de 2,0 %\*, comparativement à 2,1 %\* pour leurs homologues masculins. Les femmes sont donc presque aussi nombreuses que les hommes à être au chômage dans cette région.

Entre 2018 et 2022, le taux de chômage des femmes de la région a diminué de 0,7 point, alors que celui de leurs homologues masculins a diminué de 1,8 point.

En 2022, les femmes de l'ensemble du Québec affichent un taux de chômage de 4,0 %, soit un taux supérieur de 2 points par rapport à celui des femmes de Chaudière-Appalaches (2,0 %\*). Quant aux hommes, ceux de l'ensemble du Québec affichent un taux de chômage de 4,6 %.

**Figure 7. Taux de chômage<sup>26</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**



\* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

24. Proportion de la population occupant un emploi ou étant au chômage au cours de la semaine de référence de l'enquête (Institut de la statistique du Québec. [Taux d'activité](#)).
25. Proportion de la population ayant fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice, ou étant absente de son travail en maintenant un lien d'emploi. Cela comprend le personnel salarié, les travailleuses et travailleurs autonomes et les travailleuses et travailleurs familiaux non rémunérés (Institut de la statistique du Québec. [Taux d'emploi](#)).
26. Proportion de la population en chômage, soit celle disponible pour travailler qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi (Institut de la statistique du Québec. [Taux de chômage](#)).

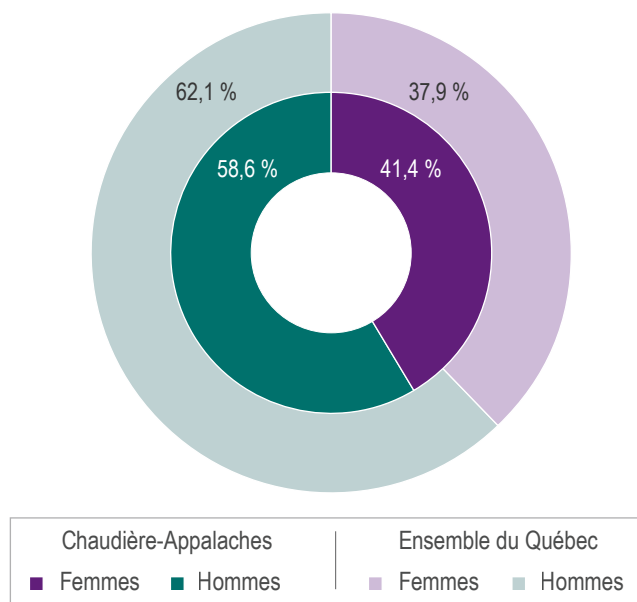
## TRAVAIL AUTONOME

Selon les données du recensement (2021), 11,6 % de la population active de 15 ans et plus de la Chaudière-Appalaches occupe un emploi à titre de travailleuse ou de travailleur autonome.

Quant à elles, les données de l'Enquête sur la population active de 2022 indiquent que, parmi les personnes qui occupent ce type d'emploi dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion de femmes est de 41,4 %, alors que celle des hommes est de 58,6 %. Dans cette région, les femmes sont donc moins portées que les hommes à occuper ce type d'emploi. En effet, pour chaque femme, on trouve 1,42 homme occupant un emploi de cet ordre.

En 2022, les femmes de la Chaudière-Appalaches (41,4 %) sont plus nombreuses que les femmes de l'ensemble du Québec (37,9 %) à occuper un emploi à titre de travailleuse autonome. Un écart de 3,5 points sépare ces deux groupes. L'inverse est constaté chez les hommes.

**Figure 8. Répartition des travailleuses et des travailleurs autonomes<sup>27</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2022**



Sources : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.  
Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

27. Les travailleurs et travailleuses autonomes avec ou sans aide rémunérée incluent : 1) les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans personnes salariées; 2) les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est le propriétaire ou l'exploitant, et qui occupent le même logement (Institut de la statistique du Québec. [Travail autonome](#)).

## DURÉE RÉELLE DES HEURES DE TRAVAIL

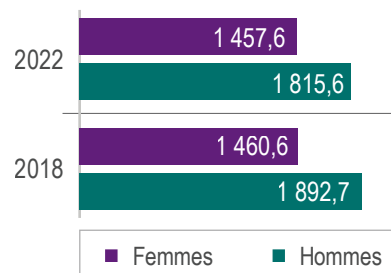
Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2022, les femmes (1 457,6 h) effectuent en moyenne moins d'heures de travail rémunéré que les hommes (1 815,6 h), si l'on tient compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées (rémunérées ou non rémunérées). Par comparaison à 2018, les femmes effectuent actuellement 3,0 h de moins de travail, alors que les hommes effectuent, quant à eux, presque 77,0 h de moins. C'est pourquoi l'écart entre ces deux groupes s'est amoindri.

D'après les données de 2022, les femmes de la région travaillent en moyenne 27,9 h par semaine, tandis que les hommes travaillent en moyenne 34,8 h par semaine.

En 2022, les femmes de la Chaudière-Appalaches (1 457,6 h) travaillent près de 26,0 h de moins que les Québécoises (1 483,2 h). Quant à eux, les hommes (1 815,6 h) travaillent près de 54,0 h de plus que les Québécois (1 761,7 h).

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Figure 9. Durée réelle des heures de travail<sup>28</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**



## TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE

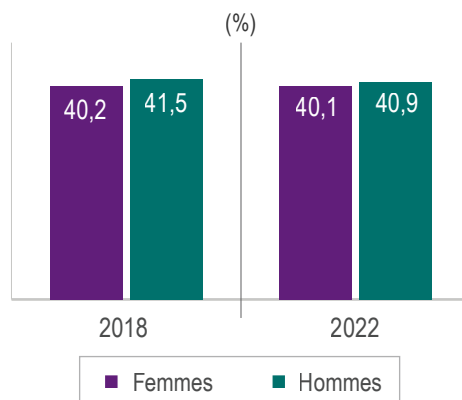
Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le taux de présence syndicale des femmes (40,1 %) est semblable à celui des hommes (40,9 %) en 2022. Un écart de 0,8 point est observé entre ces deux groupes.

Entre 2018 et 2022, dans cette région, le pourcentage de femmes de cette région occupant un emploi syndiqué est demeuré stable (0,1 point de pourcentage), tout comme celui de leurs homologues masculins (0,6 point de pourcentage). Pour cette raison, l'écart entre les femmes et les hommes s'est maintenu entre 2018 et 2022.

En 2022, le taux de présence syndicale des femmes de la région (40,1 %) est semblable à celui des femmes de l'ensemble du Québec (39,9 %). Un écart de 0,2 point est observé. Du côté de leurs homologues masculins, un écart plus élevé est constaté, alors que le taux de présence syndicale des hommes de l'ensemble du Québec est de 37,7 %.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Figure 10. Taux de présence syndicale<sup>29</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2018 et 2022**



28. La durée du travail réelle, les heures d'absence et les heures supplémentaires se rapportent à l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé (le travail autonome n'est pas pris en compte). Ces heures sont colligées sur une base hebdomadaire et sont annualisées en étant multipliées par le facteur 52,18 semaines. La durée du travail réelle est obtenue à partir de l'addition des heures habituelles de travail et des heures supplémentaires (rémunérées et non rémunérées), desquelles sont soustraites les heures d'absence (Institut de la statistique du Québec. [Durée réelle du travail](#)).

29. Proportion des personnes occupant un emploi syndiqué, à l'exception des travailleuses et des travailleurs autonomes.

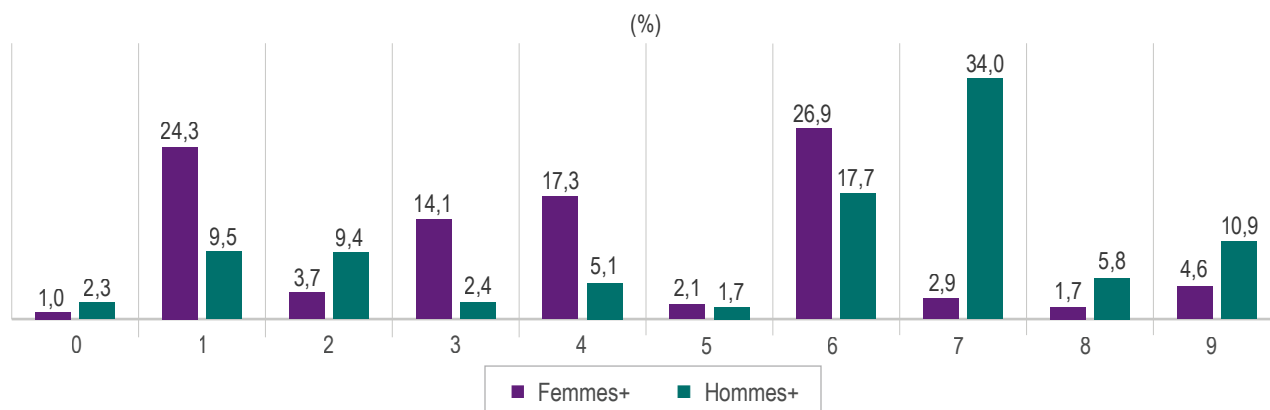
## PROFESSIONS EXERCÉES

D'après les résultats du récent recensement basés sur les catégories professionnelles de la Classification nationale des professions (2021), les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches sont plus nombreuses que les hommes dans les professions liées aux domaines de la vente et des services (26,9 % contre 17,7 %) ainsi que des affaires, de la finance et de l'administration (24,3 % contre 9,5 %). Dans ce dernier domaine, les femmes sont presque deux fois et demie plus nombreuses que les hommes. Elles sont également plus nombreuses dans le domaine de professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (17,3 % contre 5,1 %), puisqu'elles sont près de trois fois et demie plus nombreuses que leurs homologues masculins. Elles sont aussi plus concentrées dans les professions liées au domaine du secteur de la santé (14,1 % contre 2,4 %), alors qu'elles sont presque six fois plus nombreuses que les hommes.

Dans cette même région, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer des professions liées au domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des secteurs apparentés (2,9 % contre 34,0 %). Dans ce domaine de professions, les hommes sont presque douze fois plus nombreux que leurs homologues féminines. Les femmes sont aussi moins nombreuses dans les professions de la fabrication et des services d'utilité publique (4,6 % contre 10,9 %), des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (3,7 % contre 9,4 %) ainsi que des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (1,7 % contre 5,8 %). De même, plus de deux fois moins de femmes (1,0 %) que d'hommes (2,3 %) sont membres du corps législatif ou cadres supérieures.

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses dans les catégories professionnelles liées aux secteurs de la vente et des services (26,5 %), des affaires, de la finance et de l'administration (24,5 %), de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (18,4 %) ainsi que de la santé (13,6 %). Au total, 83,0 % des femmes de l'ensemble du Québec pratiquent une profession parmi l'une de ces quatre catégories.

**Figure 11. Type de profession exercée<sup>30</sup>, selon le genre<sup>31</sup>, Chaudière-Appalaches, 2021**



0 : Membres du corps législatif et cadres supérieurs/cadres supérieures

1 : Affaires, finance et administration

2 : Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés

3 : Secteur de la santé

4 : Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux

5 : Arts, culture, sports et loisirs

6 : Vente et services

7 : Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés

8 : Ressources naturelles, agriculture et production connexe

9 : Fabrication et services d'utilité publique

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Classification nationale des professions (CNP).

30. Désigne le genre de travail exercé par les personnes âgées de 15 ans et plus d'après le type d'emploi et la description des tâches principales qui s'y rattachent (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

31. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

# RÉMUNÉRATION ET REVENU

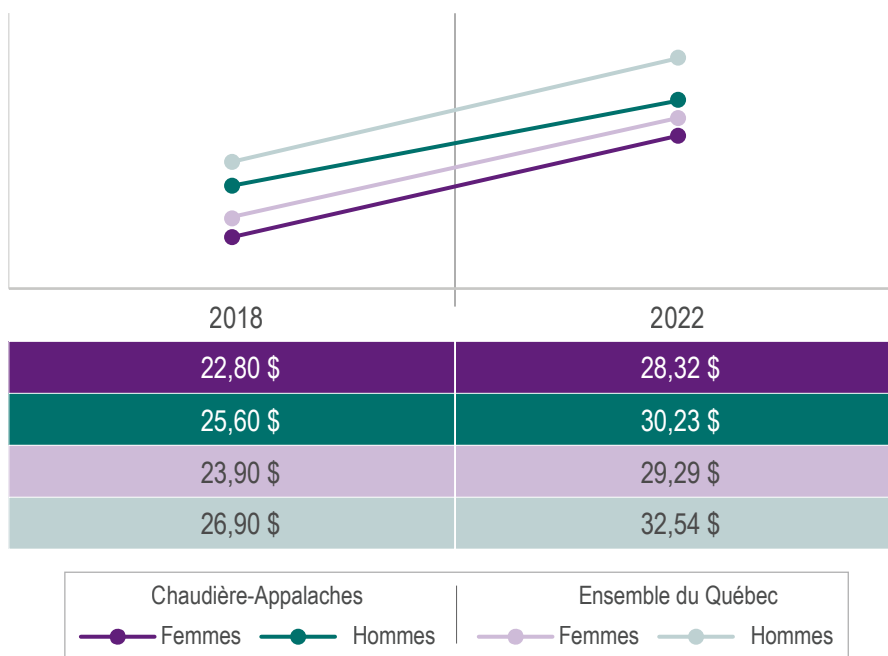
## RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE

Entre 2018 et 2022, le salaire horaire moyen des femmes de la Chaudière-Appalaches est passé de 22,80 \$ à 28,32 \$. Il s'agit d'une augmentation de 5,52 \$ ou 24,2 %. Quant aux hommes de la région, leur taux horaire moyen a connu une augmentation de 4,63 \$ ou 18,1 % au cours de la même période, pour atteindre 30,23 \$. L'écart entre le taux horaire moyen des femmes et des hommes de cette région a diminué, passant de 2,80 \$ à 1,91 \$. Néanmoins, la rémunération horaire moyenne des femmes de la région de Chaudière-Appalaches demeure inférieure à celle de leurs homologues masculins.

La rémunération horaire moyenne des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches est supérieure de 14,07 \$ au taux général du salaire minimum, fixé à 14,25 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2022, tandis que celle de leurs homologues masculins est supérieure de 15,98 \$.

En 2022, les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches gagnent en moyenne 0,97 \$ de moins par heure que les femmes de l'ensemble du Québec et 4,22 \$ de moins par heure que les hommes de l'ensemble du Québec. Le taux horaire moyen des Québécoises a augmenté de 5,39 \$ ou 22,6 % entre 2018 et 2022. La rémunération horaire moyenne des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches a donc connu une progression légèrement supérieure, par comparaison à l'ensemble des Québécoises.

**Figure 12. Rémunération horaire moyenne<sup>32</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018 et 2022**



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

32. La rémunération horaire moyenne se rapporte à l'emploi principal, soit celui auquel la personne salariée (à l'exception des travailleuses et des travailleurs autonomes) a consacré le plus grand nombre d'heures de travail. Elle comprend les pourboires, les commissions et les primes, avant impôts et autres déductions (Institut de la statistique du Québec. [Rémunération horaire](#)).

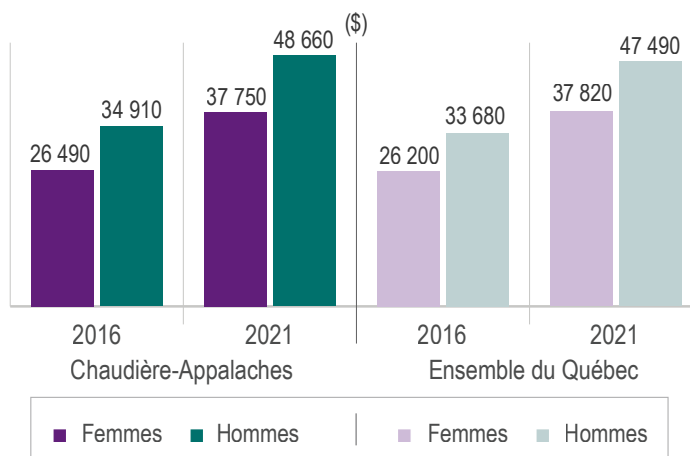
## REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔTS

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, parmi les personnes de 16 ans et plus, le revenu médian après impôts des femmes (37 750 \$) est inférieur à celui des hommes (48 660 \$). En effet, les femmes gagnent annuellement 10 910 \$ de moins que les hommes.

Entre 2016 et 2021, le revenu médian des femmes et celui des hommes de la région de la Chaudière-Appalaches se sont accrus (11 260 \$ ou 42,5 % contre 13 750 \$ ou 39,4 %). Malgré tout, un écart en faveur des hommes persiste.

En 2021, les femmes de la Chaudière-Appalaches (37 750 \$) gagnent annuellement 70 \$ de moins que l'ensemble des Québécoises (37 820 \$), ce qui fait qu'elles ne sont ni avantagées ni désavantagées sur ce plan.

**Figure 13. Revenu médian après impôts<sup>33</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021**



Source : Statistique Canada. Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

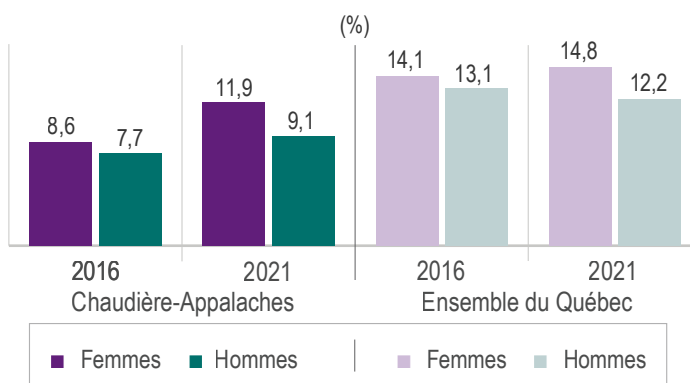
## TAUX DE FAIBLE REVENU

Dans l'ensemble de la population de 16 ans et plus de la Chaudière-Appalaches, 11,9 % des femmes et 9,1 % des hommes vivent dans des conditions précaires. Donc, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à possiblement se trouver dans une situation de faible revenu.

Entre 2016 et 2021, le taux de faible revenu des femmes de cette région a augmenté de 3,3 points. En comparaison, celui des hommes a augmenté de 1,4 point. C'est pourquoi, au cours de cette période, l'écart entre les femmes et les hommes a plus que triplé.

En 2021, les femmes de la Chaudière-Appalaches (11,9 %) sont moins susceptibles que l'ensemble des Québécoises (14,8 %) d'avoir un faible revenu. Un écart de 2,9 points sépare les deux groupes.

**Figure 14. Taux de faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôts<sup>34</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016 et 2021**



Source : Statistique Canada. Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

33. Le revenu médian désigne le revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent un revenu inférieur et 50 % gagnent un revenu supérieur à celui-ci (Institut de la statistique du Québec. [Revenu médian](#)).

34. Un particulier est considéré à faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR) si son revenu de ménage ajusté selon la taille du ménage est inférieur au seuil de référence. Celui-ci correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage après impôt des particuliers, soit le revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent moins et 50 % gagnent plus. (Institut de la statistique du Québec. [Personnes en situation de faible revenu](#)).

# VIOLENCE

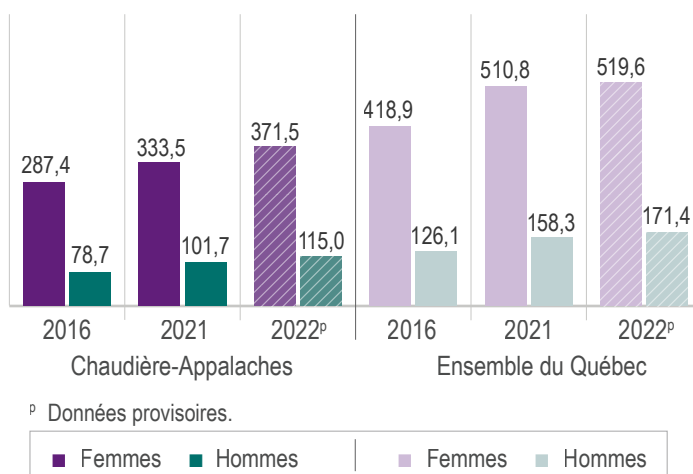
## VIOLENCE EN CONTEXTE CONJUGAL

Selon les données policières de 2021, le nombre de femmes de la Chaudière-Appalaches (333,5 victimes par 100 000 personnes) âgées de 15 ans et plus parmi les victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est plus de trois fois plus élevé que le nombre d'hommes (101,7 victimes par 100 000 personnes).

Par rapport à 2016, le nombre de femmes victimes de cette région a augmenté de 46,1 victimes par 100 000 personnes, alors que l'augmentation est de 23 victimes par 100 000 personnes chez les hommes.

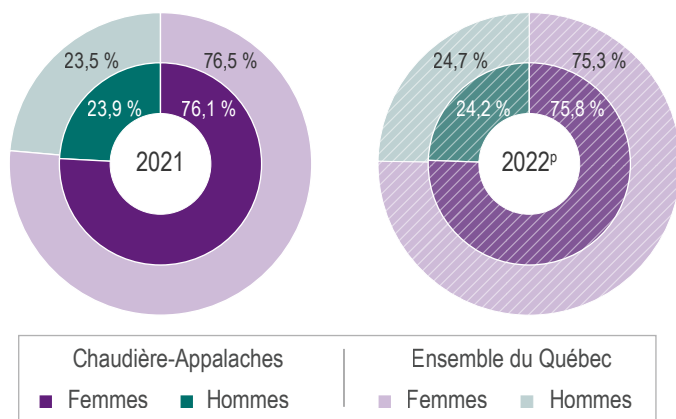
En 2021, le nombre de femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (333,5 victimes par 100 000 personnes) ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est inférieur au nombre de femmes victimes de l'ensemble du Québec (510,8 victimes par 100 000 personnes).

**Figure 15. Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par 100 000 personnes<sup>35</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016, 2021 et 2022<sup>p</sup>**



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

**Figure 16. Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021 et 2022<sup>p</sup>**



Dans l'ensemble du Québec (76,5 %), tout comme dans la région de la Chaudière-Appalaches en 2021, les femmes (76,1 %) demeurent les principales victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, par comparaison à leurs homologues masculins.

<sup>p</sup> Données provisoires.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

35. Victimes d'infractions contre la personne déclarées par les services policiers et présumées avoir été commises par le conjoint ou la conjointe, l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe, l'ami ou amie intime ou l'ex-ami ou ex-amie intime au moment du crime. L'ensemble des infractions contre la personne sont considérées, soit l'homicide, la négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, la tentative de meurtre et le complot en vue d'en commettre un, les voies de fait, l'agression sexuelle, les autres infractions d'ordre sexuel, l'enlèvement ou la séquestration, le vol qualifié ou l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces et les autres infractions contre la personne (Institut de la statistique du Québec. [Violence en contexte conjugal](#)).

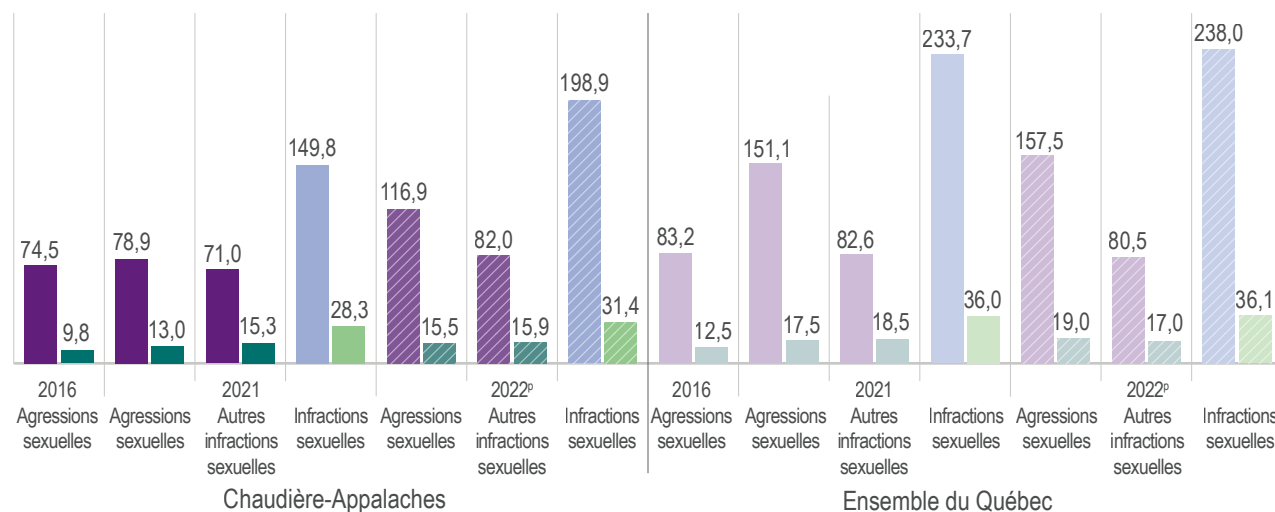
## INFRACTIONS SEXUELLES

Selon les données policières de 2021, les femmes représentent la grande majorité des victimes d'infractions sexuelles dans l'ensemble du Québec. De même, les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches sont les principales victimes d'agressions sexuelles<sup>a</sup> (78,9 victimes par 100 000 personnes) et d'autres infractions sexuelles<sup>b</sup> (71,0 victimes par 100 000 personnes). Plus précisément, dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes sont plus de cinq fois plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir été victimes d'infractions sexuelles<sup>c</sup> (149,8 victimes par 100 000 personnes contre 28,3 victimes par 100 000 personnes).

Parmi les victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police en 2021, les femmes de cette région (149,8 victimes par 100 000 personnes) sont moins nombreuses, par comparaison à l'ensemble des Québécoises (233,7 victimes par 100 000 personnes).

Depuis le début du mouvement #MoiAussi<sup>36</sup> en 2017, le nombre de femmes victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police affiche une hausse importante. Il faut en tenir compte pour comprendre l'augmentation du nombre de victimes d'agressions sexuelles de Chaudière-Appalaches, entre 2016 et 2021.

**Figure 17. Taux de victimes d'infractions sexuelles<sup>c</sup> par 100 000 personnes, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2016, 2021 et 2022<sup>p</sup>**



<sup>a</sup> Le terme « agressions sexuelles » comprend trois niveaux de gravité des agressions sur le plan judiciaire (simple, armée et grave).

<sup>b</sup> Le terme « autres infractions sexuelles » regroupe plus d'une dizaine d'infractions différentes, dont les plus fréquentes sont les contacts sexuels et l'incitation à des contacts sexuels, le leurre et la publication non consentu de images intimes.

<sup>c</sup> Le terme « infractions sexuelles » regroupe les agressions sexuelles et les autres infractions sexuelles.

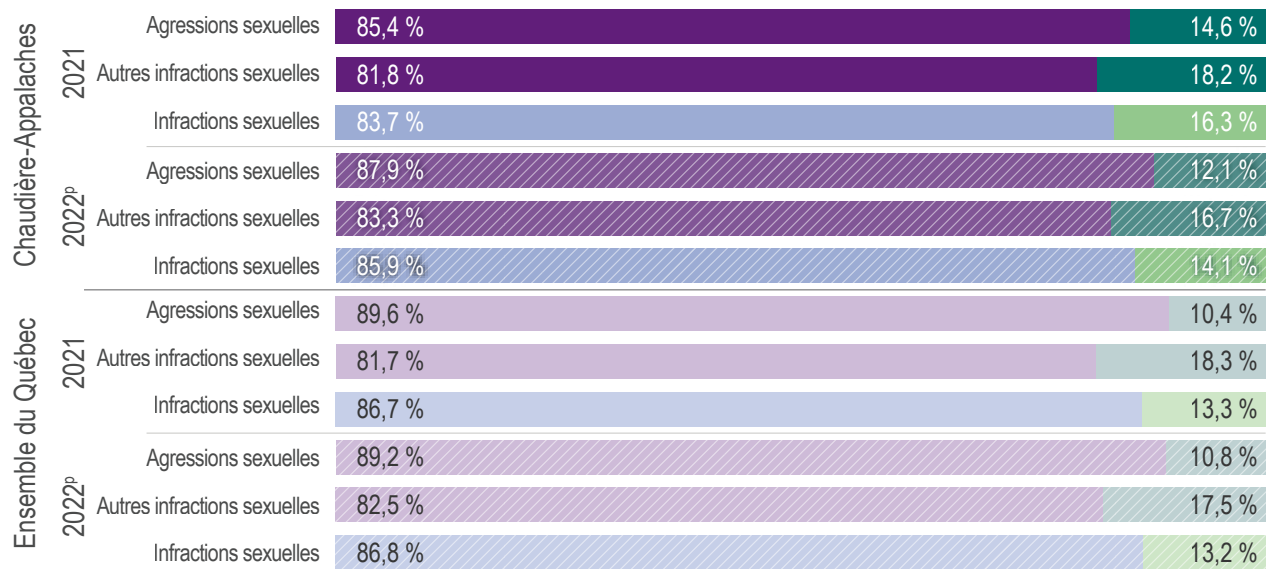
<sup>p</sup> Données provisoires.



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

36. À la suite de nombreux débats médiatiques sur le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, le mouvement #MoiAussi est devenu viral en octobre 2017. Celui-ci a permis à des personnes du monde entier d'indiquer facilement et simultanément dans les médias sociaux, au moyen du mot-clic #MoiAussi, qu'elles avaient été victimes de violence sexuelle, de harcèlement sexuel ou de toute autre forme d'inconduite sexuelle à un moment ou à un autre de leur vie. Outre la vague de dénonciations sur les médias sociaux, ce mouvement a pu modifier les comportements des victimes en matière de signalement, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions notables sur les données déclarées par la police. C'est pourquoi l'augmentation du nombre d'agressions sexuelles déclarées par la police au cours de cette période ne reflète pas nécessairement la hausse de la prévalence des agressions sexuelles à proprement parler, mais plutôt l'augmentation du nombre de signalements à la police ainsi que les changements apportés aux pratiques policières (Institut de la statistique du Québec. [Crimes sexuels](#)).

**Figure 18. Répartition des victimes d'infractions sexuelles<sup>c</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021 et 2022<sup>p</sup>**



- <sup>a</sup> Le terme « agressions sexuelles » comprend trois niveaux de gravité des agressions sur le plan judiciaire (simple, armée et grave).
- <sup>b</sup> Le terme « autres infractions sexuelles » regroupe plus d'une dizaine d'infractions différentes, dont les plus fréquentes sont les contacts sexuels et l'incitation à des contacts sexuels, le leurre et la publication non consentuelle d'images intimes.
- <sup>c</sup> Le terme « infractions sexuelles » regroupe les agressions sexuelles et les autres infractions sexuelles.
- <sup>p</sup> Données provisoires.



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2021, les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches demeurent les principales victimes d'agressions sexuelles<sup>a</sup> (85,4 %) et des autres infractions sexuelles<sup>b</sup> (81,8 %) par comparaison à leurs homologues masculins (14,6 % et 18,2 %). Plus précisément, parmi les victimes d'agressions sexuelles dans cette région, il y a près de six fois plus de femmes que d'hommes, alors que parmi les victimes des autres infractions sexuelles, les femmes sont presque quatre fois et demie plus nombreuses que leurs homologues masculins.

# SANTÉ

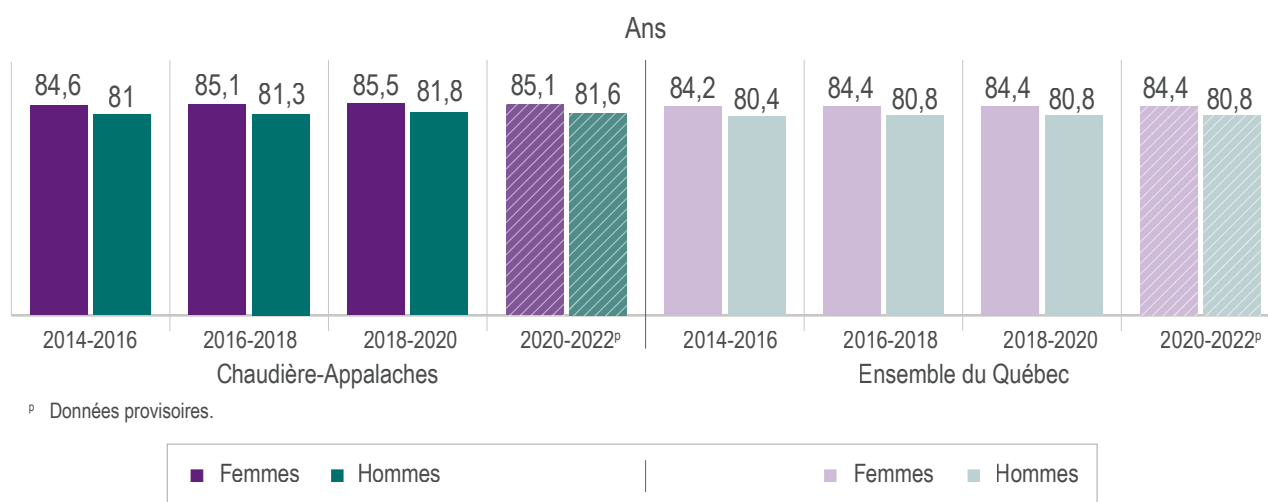
## ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, au cours de la période de 2020 à 2022<sup>p</sup>, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 85,1 ans chez les femmes et à 81,6 ans chez les hommes. Un écart de 3,5 ans sépare les femmes et les hommes. Au cours des dernières années, l'écart entre les femmes et les hommes est demeuré plutôt stable.

Durant la période de 2018-2020 à 2020-2022<sup>p</sup>, l'espérance de vie des femmes de la région est demeurée plutôt stable, tout comme celle des hommes de la région.

L'espérance de vie estimée des femmes et des hommes de la région de la Chaudière-Appalaches est semblable à celle des Québécoises et des Québécois.

**Figure 19. Espérance de vie à la naissance<sup>37</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2014-2016 à 2020-2022<sup>p</sup>**



Source : Institut de la statistique du Québec (2021). Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, par région administrative.

37. L'espérance de vie du moment mesure le nombre moyen d'années qu'une population pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée. Elle peut être calculée à tout âge et représente alors le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge (Institut de la statistique du Québec. [Espérance de vie](#)).

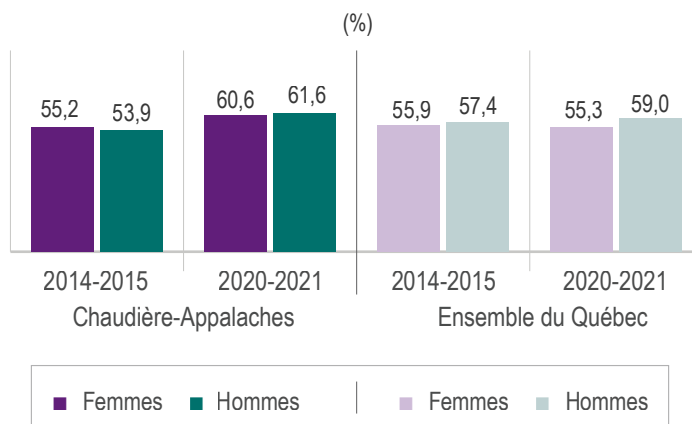
## SANTÉ PERÇUE

Dans la population de 15 ans et plus de la Chaudière-Appalaches, en 2020-2021, un peu plus d'une femme sur deux (60,6 %) perçoit son état de santé général comme étant très bon ou excellent. Un constat similaire est observé chez les hommes de la région (61,6 %), bien qu'ils demeurent légèrement plus nombreux que leurs homologues féminines à avoir une perception favorable.

Entre 2014-2015 et 2020-2021, la perception favorable des femmes de la région quant à leur état de santé a connu une progression de 5,4 points, alors que celle des hommes a progressé de 7,7 points.

En 2020-2021, les femmes de la Chaudière-Appalaches (60,6 %) sont plus nombreuses à avoir une perception favorable de leur état de santé général que l'ensemble des Québécoises (55,3 %). Un écart de 5,3 points est observé.

**Figure 20. Perception de l'état de santé général<sup>38</sup> comme étant très bon ou excellent, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2014-2015 et 2020-2021**



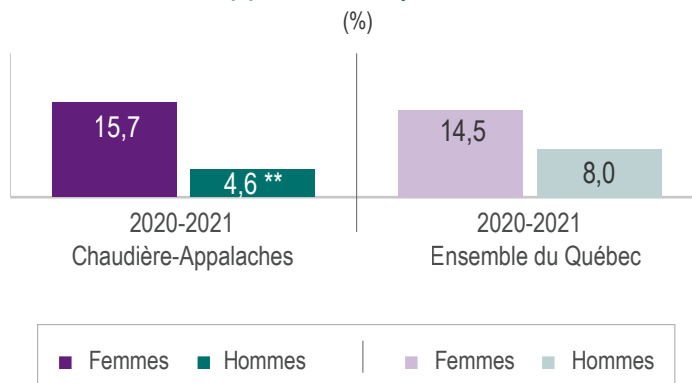
Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

## SYMPTÔMES DU TROUBLE D'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE

Au cours de la période de 2020 à 2021, dans la région de la Chaudière-Appalaches, 15,7 % des femmes et 4,6 %\*\* des hommes présentent des symptômes d'anxiété généralisée. Un écart de 11,1 points sépare les deux groupes. Par conséquent, les femmes sont près de trois fois et demie plus nombreuses que les hommes à présenter ce type de symptômes dans la région.

Dans l'ensemble du Québec, un portrait similaire est observé, alors que 14,5 % des Québécoises présentent des symptômes d'anxiété généralisée. Un écart 1,2 point est observé entre les femmes de Chaudière-Appalaches et les Québécoises.

**Figure 21. Présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée<sup>39</sup>, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2020-2021**



\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

38. L'indicateur mesure l'état de santé en général, et non pour une période déterminée. Le concept de santé fait référence tant à l'absence de maladie ou de blessure qu'au bien-être physique, mental et social (Institut de la statistique du Québec. [Perception de l'état de santé](#)).

39. La présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée désigne la population de 15 ans et plus souffrant d'un [trouble d'anxiété généralisée](#) et regroupe les scores d'anxiété modérée et sévère de l'échelle du Generalized Anxiety Disorder (GAD-7) (Institut de la statistique du Québec. [Anxiété](#)).

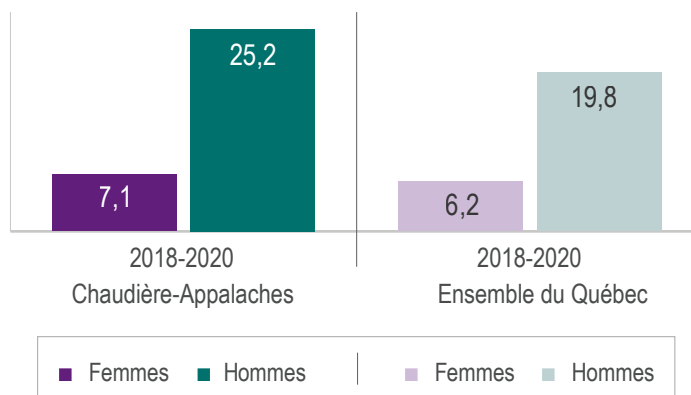
## TAUX DE SUICIDE

Au cours de la période de 2018 à 2020, les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (7,1 par 100 000 personnes) affichent un taux de suicide plus bas que les hommes de la région (25,2 par 100 000 personnes). Le nombre de suicides chez les femmes est trois fois et demie moins élevé que celui de leurs homologues masculins.

Le même constat s'observe dans l'ensemble du Québec, alors que les Québécoises (6,2 par 100 000 personnes) affichent un taux qui est inférieur à celui des Québécois (19,8 par 100 000 personnes).

En 2020, le taux de visites aux urgences pour tentative de suicide des femmes de l'ensemble du Québec (49,5 par 100 000 personnes) est légèrement supérieur à celui de leurs homologues masculins (41,4 par 100 000 personnes). De plus, au cours de la même année, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide des Québécoises (51,0 par 100 000 personnes) est plus élevé que celui des Québécois (33,1 par 100 000 personnes).

**Figure 22. Taux de suicide<sup>40</sup> par 100 000 personnes selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018-2020**

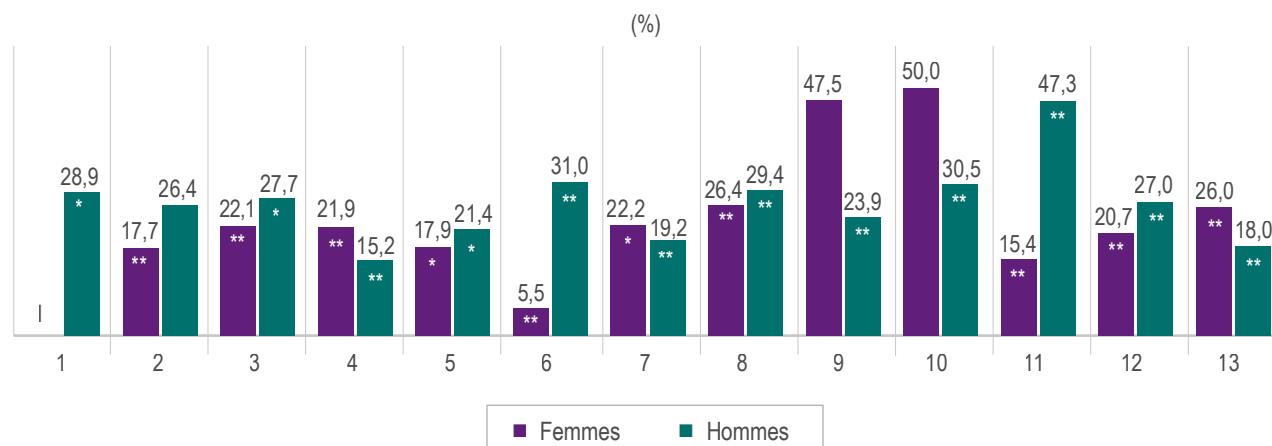


Source : Institut national de santé publique du Québec. Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023.

40. Le dénombrement des suicides repose sur deux sources : le Registre des événements démographiques – Fichier des décès (RED/D) du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les années 1981 à 2020 (mise à jour 8 décembre 2022) et la banque de données informatisée du Bureau du coroner en chef du Québec pour l'année 2022 (Institut national de santé publique du Québec. [Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023](#)).

## NIVEAU ÉLEVÉ D'EXIGENCES PSYCHOLOGIQUES AU TRAVAIL

**Figure 23. Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail<sup>41</sup> selon le secteur d'activité économique, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2020-2021**



\* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

l Donnée infime

1 : Secteur primaire

2 : Fabrication

3 : Construction

4 : Services publics, transport et entreposage

5 : Commerce

6 : Information, culture, arts, spectacles et loisirs

7 : Finances et assurances, services immobiliers, gestion et administration

8 : Services professionnels, scientifiques et techniques

9 : Services d'enseignement

10 : Soins de santé et assistance sociale

11 : Services d'hébergement et de restauration

12 : Administrations publiques

13 : Autres services (sauf les administrations publiques)

Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes du secteur des services de soins de santé et de l'assistance sociale (50,0 %) sont les plus susceptibles de composer avec un niveau élevé d'exigences psychologiques, parmi l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de 15 ans et plus qui occupent un emploi rémunéré. On observe également un niveau élevé d'exigences psychologiques au travail chez les femmes des secteurs des services d'enseignement (47,5 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (26,4 %\*\*) et des autres services (26,0 %\*\*).

Quant aux hommes de la région, ils sont plus nombreux à composer avec un niveau élevé d'exigences psychologiques lorsqu'ils occupent des emplois dans le secteur des services d'hébergement et de restauration (47,3 %\*\*). Un niveau élevé d'exigences psychologiques au travail est aussi observé chez les employés des secteurs de l'information, de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs (31,0 %\*\*) ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale (30,5 %\*\*).

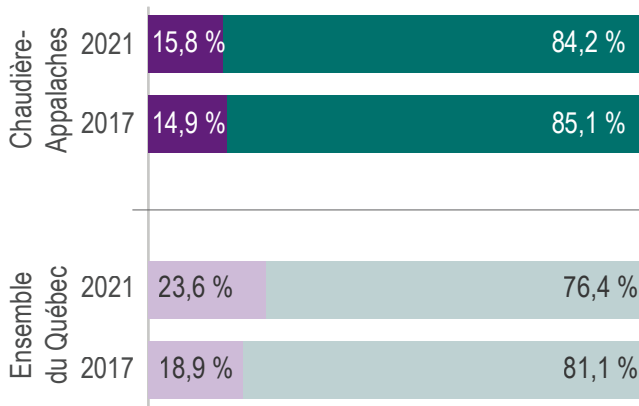
Du côté de l'ensemble des Québécoises, ce sont les travailleuses du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (43,6 %), puis du secteur des services d'enseignement (41,5 %) qui doivent composer avec un niveau plus élevé d'exigences psychologiques. Quant à l'ensemble des Québécois, ce sont plutôt les travailleurs du secteur des administrations publiques (34,5 %), puis du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (34,2 %) qui font face à ce niveau plus élevé d'exigences psychologiques.

41. Le niveau d'exigences psychologiques au travail est mesuré grâce au score global obtenu aux cinq énoncés suivants : 1) On me demande de faire une quantité excessive de travail ou je dois faire une quantité excessive de travail; 2) Je reçois des demandes contradictoires de la part des autres; 3) Mon travail exige d'aller très vite; 4) J'ai suffisamment de temps pour faire mon travail; 5) Mon travail exige de travailler très fort (Institut de la statistique du Québec. [Exigences psychologiques](#)).

# POUVOIR

## REPRÉSENTATION POLITIQUE

**Figure 24. Répartition des personnes élues au poste de mairesse ou de maire aux élections municipales, Chaudière-Appalaches, Québec, 2017 et 2021**



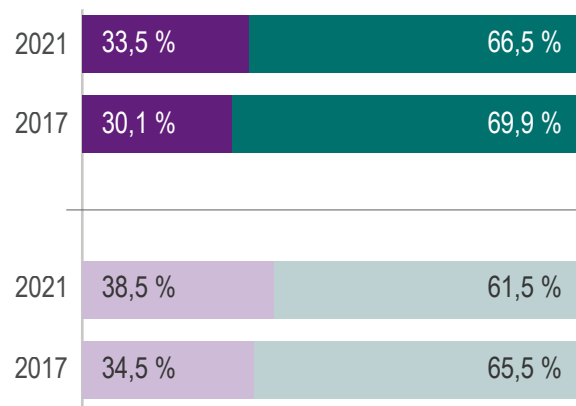
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.  
Résultats des élections municipales générales de 2017 et de 2021.

Lors des élections de 2021 dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes représentent 15,8 % des personnes élues au poste de mairesse. En comparaison, les hommes représentent 84,2 % des personnes élues au poste de maire. Dans cette région, il y a donc presque cinq fois et demie plus d'hommes élus que de femmes élues à ce poste.

Dans cette même région, la proportion de femmes parmi les élus à la mairie a connu une hausse de 0,9 point par rapport aux élections de 2017. Les femmes de cette région demeurent cependant sous-représentées dans les postes d'élus qui ont pour rôle d'administrer les municipalités.

Une tendance similaire est observée dans l'ensemble du Québec, alors que les femmes occupent 23,6 % de ces postes. Cette proportion est néanmoins supérieure à celle des postes de mairesse de Chaudière-Appalaches occupés par des femmes (15,8 %). Un écart de 7,8 points est observé entre ces deux groupes.

**Figure 25. Répartition des personnes élues au poste de conseillère ou de conseiller aux élections municipales, Chaudière-Appalaches, Québec, 2017 et 2021**



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.  
Résultats des élections municipales générales de 2017 et de 2021.

En 2021, parmi l'ensemble des conseillères et des conseillers élus dans la région de la Chaudière-Appalaches, 33,5 % sont des femmes, alors que 66,5 % sont des hommes. Par conséquent, les hommes élus sont presque deux fois plus nombreux par comparaison aux femmes élues dans cette région.

Par rapport aux élections de 2017, la proportion de femmes élues à un poste de conseillère dans cette région a connu une augmentation de 3,4 points. Les femmes de la région demeurent sous-représentées dans ce type de poste.

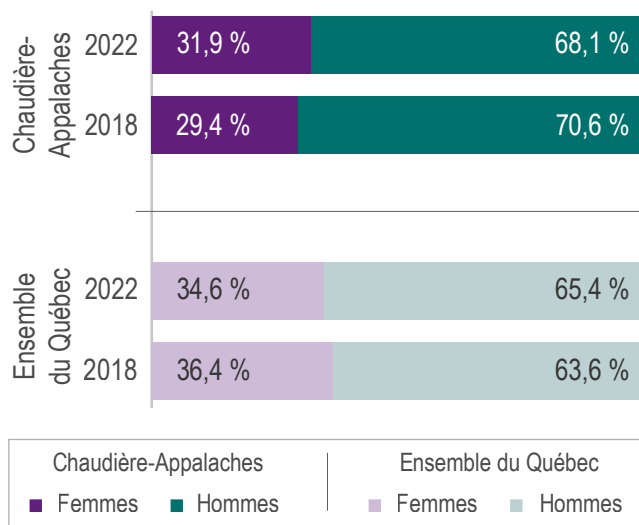
Aux élections de 2021, la proportion de femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (33,5 %) parmi les femmes élues au poste de conseillère est moins élevée que celle de l'ensemble des Québécoises (38,5 %). Un écart de 5 points sépare les femmes de cette région des Québécoises.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2022, parmi les personnes qui occupent les postes de gestion, les femmes sont représentées à 31,9 %. Elles sont un peu plus de deux fois moins nombreuses à occuper un poste de gestion que les hommes, qui sont représentés à 68,1 %.

La proportion de femmes qui occupent ce type de poste a augmenté par rapport à 2018, alors qu'un écart de 2,5 points est observé.

En 2022, la proportion de femmes de la Chaudière-Appalaches (31,9 %) qui occupent un poste de gestion est inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises (34,6 %). Un écart de 2,7 points les sépare.

**Figure 26. Répartition des personnes occupant un poste de gestion selon le sexe, Chaudière-Appalaches, Québec, 2018 et 2022**



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# TRANSPORT

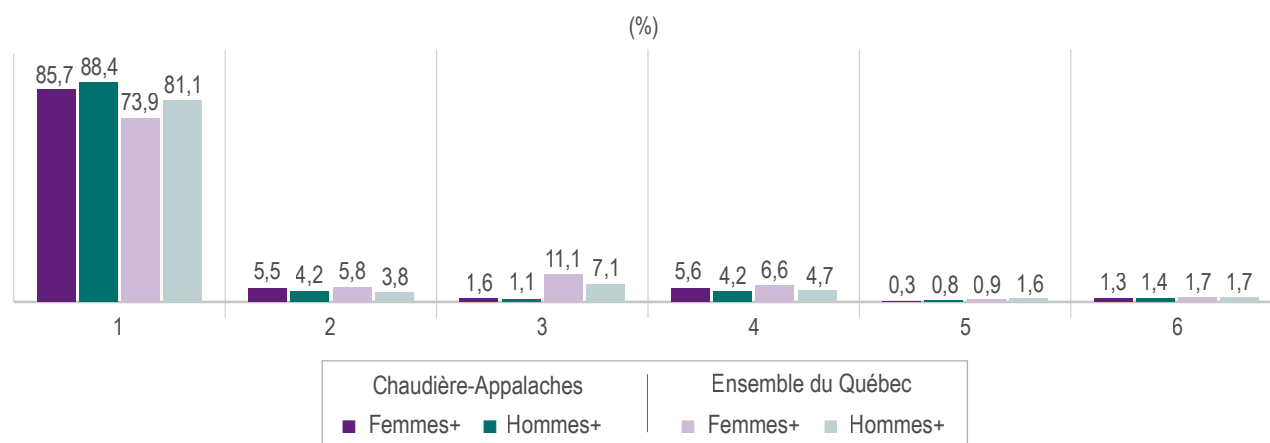
## PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT VERS LE LIEU DE TRAVAIL

Dans l'ensemble de la population active occupée de 15 ans et plus de la région de la Chaudière-Appalaches, le principal mode de transport des femmes et des hommes pour se rendre au travail est l'automobile, le camion ou la fourgonnette. Plus exactement, 85,7 % des femmes et 88,4 % des hommes de cette région occupent la place de conductrice ou de conducteur de l'un de ces moyens de transport. En comparaison, la place de passagère ou de passager est beaucoup moins utilisée par les femmes (5,5 %) et les hommes (4,2 %). La majorité des femmes (78,4 %) et des hommes (72,6 %) de la région mettent moins de 30 minutes à se déplacer vers leur lieu de travail.

Quant aux transports en commun, les femmes de la région (1,6 %) sont presque une fois et demie plus nombreuses par rapport à leurs homologues masculins (1,1 %) à les utiliser comme principal mode de transport pour se rendre à leur lieu de travail. Globalement, ce mode de transport est utilisé par plus de 1,0 % de la population de cette région. Les femmes de la Chaudière-Appalaches (1,6 %) demeurent beaucoup moins sujettes à utiliser ce mode de transport pour la navette si on les compare à l'ensemble des Québécoises (11,1 %). Un écart de 9,5 points sépare les femmes de cette région des Québécoises.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, près d'une femme sur dix-huit (5,6 %) se déplace à pied vers son lieu de travail, soit plus que les hommes (4,6 %), mais un peu moins que l'ensemble des femmes du Québec (6,6 %). Bien que la bicyclette soit le principal mode de transport de moins de 1,0 % de la population de la Chaudière-Appalaches, deux fois moins de femmes (0,3 %) que d'hommes (0,8 %) l'utilisent pour se déplacer vers leur lieu de travail.

**Figure 27. Principal mode de transport pour la navette<sup>42</sup> de la population active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, selon le genre<sup>43</sup>, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021**



- 1 : Automobile, camion ou fourgonnette (conductrice/conducteur)
- 2 : Automobile, camion ou fourgonnette (passagère/passager)
- 3 : Transport en commun

- 4 : À pied
- 5 : À bicyclette
- 6 : Autre moyen

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2021.

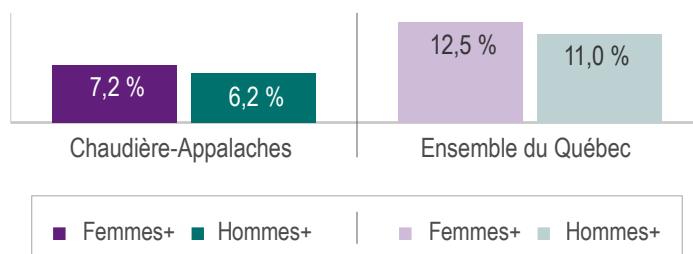
42. « Principal mode de transport pour la navette » désigne le moyen de transport principal utilisé par une personne pour se rendre à son lieu de travail (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

43. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

# LOGEMENT

## ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

**Figure 28. Proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un logement non abordable<sup>44</sup>, selon le genre<sup>45</sup>, Chaudière-Appalaches, Québec, 2021**



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans l'ensemble de la population de la Chaudière-Appalaches de 15 ans et plus vivant dans un ménage, en 2021, près d'une femme sur quatorze (7,2 %) et d'un homme sur seize (6,2 %) consacrent 30,0 % ou plus de leur revenu total avant impôts aux frais de leur logement. Les femmes de cette région sont donc plus susceptibles que leurs homologues masculins de vivre dans un logement inabordable. Un écart de 1 point est observé entre les femmes et les hommes de cette région.

À l'échelle provinciale, une femme sur huit (12,5 %) ainsi qu'un homme sur neuf (11,0 %) occupent un logement qui n'est pas abordable en fonction de leur revenu total avant impôts. Les femmes de la Chaudière-Appalaches (7,2 %) semblent toutefois moins nombreuses que l'ensemble des Québécoises (12,5 %) à occuper un logement inabordable. Un écart de 5,3 points les sépare.

44. L'abordabilité du logement est désignée par la proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un ménage qui est locataire ou propriétaire dont le revenu total avant impôts est supérieur à zéro. Les logements des ménages agricoles et des ménages dans les réserves ne peuvent pas être évalués pour en déterminer l'abordabilité, puisque le concept n'est pas applicable. Ces ménages sont donc exclus.

45. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

# REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Cette édition des portraits de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale présente des indicateurs couvrant neuf dimensions : la démographie, l'éducation, le marché du travail, la rémunération et le revenu, la violence, la santé, les postes de pouvoir, le transport ainsi que le logement.

Le découpage territorial priorisé est celui des régions administratives (RA). Il est à noter que ce découpage a connu un changement en juillet 2021, alors que les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi sont passées de la Montérégie vers l'Estrie<sup>46</sup>. Certaines données utilisent donc l'ancien découpage, alors que les données plus récentes utilisent le nouveau découpage des RA.

Le découpage des régions sociosanitaires (RSS) a été utilisé pour les données de la dimension « santé ». La plupart des RA concordent avec les RSS (14 sur 18), ce qui est le cas pour le Bas-Saint-Laurent. Pour le reste, deux nuances sont à apporter. La première concerne le regroupement de deux RA (Mauricie et Centre-du-Québec) dans la RSS Mauricie et Centre-du-Québec. La seconde nuance concerne la RA Nord-du-Québec, qui est composée de trois RSS : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James. Il est d'ailleurs à noter que les données des RSS Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclues dans la plupart des enquêtes utilisant ce découpage géographique. Dans ces circonstances, il peut être impossible de reconstruire la région administrative du Nord-du-Québec.

À noter que certaines données présentées ne font pas état de révision touchant principalement la pondération. De faibles écarts peuvent donc être observés. Aussi est-il possible que les données mentionnées dans les sections de texte ne soient pas représentées dans les graphiques associés.

Finalement, l'objectif de ces portraits est de colliger des informations sur l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à des données régionales ventilées et de comparer l'évolution par rapport aux neuf dimensions à partir des données présentées dans les portraits de l'édition produite en 2019 par le Secrétariat à la condition féminine. Cependant, ces portraits mesurent une moyenne statistique, sans égard aux différentes formes de discrimination pouvant toucher les Québécoises et les Québécois. De plus, dans certains cas, il est difficile d'avoir des données statistiques fiables pour différents groupes à l'échelle régionale. Il est toutefois possible de consulter la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#) pour des données à l'échelle du Québec. Des données ventilées représentatives d'une diversité de groupes de la population s'y trouvent également. L'ensemble de ces outils statistiques contribue à dresser un portrait de l'égalité qui tient compte des réalités diverses des femmes et des hommes.

---

46. Institut de la Statistique du Québec (2021). [Modification aux découpages des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie](#).

# BIBLIOGRAPHIE

Institut de la statistique du Québec (2019). Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP). Adapté de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2014-2015 par l'Institut de la statistique du Québec.

Institut de la statistique du Québec (2023). Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP). Adapté de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2020-2021 par l'Institut de la statistique du Québec.

Institut de la statistique du Québec (2023). [Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, régions administratives du Québec, 1995-1997 à 2020-2022](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Institut national de santé publique du Québec (2023, février). [Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023](#). (Consulté le 10 novembre 2023).

Ministère de l'Éducation (2019). [Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2019](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2020). [Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2020](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2021). [Diplomation et qualification au secondaire – 2021](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2022). [Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire – Rapport 2022](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de la Sécurité publique (2019). Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2016 (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère de la Sécurité publique (2023). Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2021 (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2019). Résultats des élections municipales générales de 2017. Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2023). Résultats des élections municipales générales de 2021. Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Enquête sur la population active de 2018 (EPA). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Fichier des familles T1 de 2016 (FFT1). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Recensement de la population de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). Fichier des familles T1 de 2021 (FFT1). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). [Profil du recensement, Recensement de la population de 2021](#). Produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Diffusé le 29 mars 2023. (Consulté le 31 octobre 2023).

Statistique Canada (2023). Enquête sur la population active de 2022 (EPA). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de Québec.

**Secrétariat  
à la condition  
féminine**

**Québec** 